

Instructions: Questionnaire LBC/FT 2025 relatif aux centres d'affaires

Le présent document fournit les définitions et les instructions permettant à une entité autorisée de remplir le questionnaire d'évaluation du risque en matière de LBC/FT. Cinq onglets sont à remplir : 1) Risque lié au client, 2) Risque lié aux produits, services et opérations, 3) Risque lié au canal de distribution, 4) Contrôles et qualité des mesures d'atténuation du risque, 5) Signataires. Le questionnaire peut être soumis incomplet lorsque toutes les informations du dernier onglet ont été fournies, y compris la raison de la soumission incomplète. Le défaut de fournir les informations requises peut entraîner une surveillance renforcée ou d'autres mesures.

Les points suivants s'appliquent à toutes les questions, sauf indication contraire :

- Les réponses doivent inclure l'ensemble des produits ou des services offerts aux clients qui entrent dans le cadre du champ d'application de la règlementation LCB/FT en vigueur à Monaco
- La période de déclaration s'étend du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.
- Les questions relatives au nombre de clients comprennent les clients actifs à la fin de la période de déclaration et les clients qui ont été actifs à un moment donné au cours de la période de déclaration.
- L'expression « clients uniques » signifie que, quand bien même un client aurait plusieurs comptes, il doit être néanmoins considéré comme un seul et même client.
- Les questions relatives au nombre ou à la valeur des transactions se rapportent aux activités réalisées au cours de la période de déclaration.
- Toutes les questions pour lesquelles les entités déclarantes devront fournir des valeurs monétaires nécessitent une réponse en EUR. Seules les questions portant sur la valeur sont indiquées par le symbole monétaire € dans le questionnaire.
- Pour toutes les questions nécessitant des réponses incluant une répartition par pays, les réponses doivent être conformes à la norme ISO 3166 ou se faire à l'aide de la fonction « Bulkpaste » en utilisant les noms des pays, ou les codes ISO 2-alpha, 3-alpha, ou numérique. Un lien vers les noms de pays et les codes acceptables est disponible par le biais de la fenêtre popup de la fonction « Bulk-paste ». Cette fenêtre est accessible pour les questions accompagnées du symbole ①.
- Si la nationalité, la résidence ou toute autre répartition demandée est inconnue, veuillez sélectionner « Inconnu » dans la liste déroulante.
- Pour les questions relatives au type d'entité juridique/de profession et aux types de classification des entreprises, les systèmes de codes INS ou NACE peuvent être utilisés, ou des systèmes de codes équivalents. Pour les questions relatives aux types de classification, mais non spécifiées par le système de classification sectorielle de l'entité, veuillez-vous référer aux pratiques en vigueur dans l'industrie.
- Les réponses fournies dans l'enquête doivent concerner uniquement l'entité déclarante et ne doivent inclure aucun total de groupe.
- Si les données ne sont pas disponibles, n'entrez pas « 0 », laissez ce champ vide et indiquez la raison pour laquelle elles sont incomplètes. N'entrez « 0 » que lorsqu'il n'y a aucune activité de cette nature.





Sommaire

Glossaire	4
Instructions pour les questions du sondage, Risque inhérent	8
1 Risque lié au client	8
1.1 Actif dans le cycle de reporting	8
1.2 Récapitulatif des clients	8
1.3 Bénéficiaires effectifs	9
1.4 Clients – Distinction des types de clients	9
1.5 Clients – Personnes physiques	10
1.6 Clients – Personnes Morales	10
1.7 Clients - Trusts	11
1.8 Clients - Associations	11
1.9 Clients – Autres constructions juridiques	11
1.10 Particuliers fortunés (HNWI) et particuliers très fortunés (UHNWI)	12
1.11 Personne politiquement exposée (PPE)	12
1.12 PSAV	13
1.13 Retours et commentaires	14
2 Risque lié aux produits, services et opérations	14
2.1 Types de paiement avec les clients - Chèques	14
2.2 Types de paiement avec les clients - Transferts électroniques	15
2.3 Types de paiement avec clients - espèces	15
2.4 Monnaies virtuelles	15
2.5 D'autres types de paiement	16
2.6 Produits et services	16
2.7 Retours et commentaires	17
3 Risque de distribution	17
3.1 Identification	17
3.2 Entrée en relation	18
3.3 Structure	19
3.4 Finances de l'entité	21
3.5 Relations clients rejetées	21
3.6 Relations clients résiliées	21
3.7 Commentaires et retours	21
Instructions pour les questions du sondage, Contrôles	22
1 Contrôles	22





	1.1 Structure	22
	1.2 Politiques et procédures	23
	1.3 Gouvernance	24
	1.4 Conformité et violations	25
	1.5 Formation	26
	1.6 CDD	28
	1.7 Mesures de vigilance renforcées	31
	1.8 Évaluations des risques	32
	1.9 Audit / contrôles	33
	1.10 Opérations en espèces	33
	1.11 Surveillance	33
	1.12 Conservation des informations	34
	1.13 Sanctions financières ciblées	35
	1.14 Personne politiquement exposée (PPE)	37
	1.15 Déclarations d'opérations suspectes	38
	1.16 Retours et commentaires	39
Instr	ructions Signataires, Attestation	40
Αt	ttestation	40





Glossaire

Giossaire			
Termes	Définition		
Agent sportif	Le terme agent sportif désigne toute personne qui, à titre occasionnel ou habituel et moyennant rémunération, met en rapport les parties intéressées en vue de la conclusion d'un contrat, soit pour l'exercice rémunéré d'une activité sportive, soit pour la conclusion d'un contrat de travail pour l'exercice rémunéré d'une activité sportive ou d'entraînement.		
Autorité Monégasque de Sécurité Financière (AMSF) est l'autorité centrale chargée de recueillir, analyser et transmettre les informations en lien avec blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption. https://doi.org/10.108/journal.org/ (Auparavant SICCFIN)			
Association	Aux fins de ce questionnaire, une association est une organisation librement constituée (groupe comptant des membres) et ayant acquis une personnalité juridique. Cela inclut le fait d'ouvrir un compte bancaire, de conclure des contrats, de comparaître devant les tribunaux, d'acheter des biens et de recevoir des dons. C.f. la loi monégasque n° 1.355 datée du 23/12/2008 pour les associations déclarées. Les associations comprennent également les associations étrangères jouissant d'une capacité d'action similaire, notamment en ce qui concerne l'ouverture d'un compte bancaire.		
BC / FT	Blanchiment de capitaux / financement du terrorisme		
BC / 11			
Bénéficiaire effectif	Le bénéficiaire effectif est défini dans l'article 21 de la <u>Loi n. 1.362 du 03/08/2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption</u> - la ou les personnes physiques qui, en dernier ressort, possèdent ou contrôlent le client ; ou		
	- la ou les personnes physiques, pour lesquelles une opération est effectuée ou une activité		
Biens à double usage	est exercée. Un bien à double usage désigne un bien, y compris un logiciel ou une technologie, susceptible d'avoir une utilisation tant civile que militaire. Cela inclut les biens pouvant contribuer à la conception, au développement, à la production ou à l'usage d'armes chimiques ou biologiques ou à leur livraison. Cela comprend tous les biens pouvant être utilisés à des fins non-explosives ou pouvant permettre la fabrication d'armes nucléaires ou tout autre dispositif nucléaire explosif.		
CDD	Mesures de vigilance (Customer Due Diligence)		
Le terme client désigne une personne physique ou une personne/entité morale avec laquelle l'entité déclarante entretient une relation d'affaires ou pour laquelle l'entité déclarante a effectué une transaction occasionnelle. Dans ce contexte, le terme « cli fait référence à tous les clients existants avec lesquels l'entité a eu une relation d'aff au cours de la période de déclaration, y compris les clients occasionnels (walk-in) et clients qui ont bénéficié de services au cours de la période de déclaration. Sont désig comme clients ceux qui ont bénéficié d'une activité ou d'un service pertinent relevant réglementation LBC/FT de la part de l'entité déclarante.			
Client privé très fortuné (UHNWI)	Aux fins de ce questionnaire, le terme particulier très fortuné désignera toute personne physique dont la somme de tous les comptes et actifs nets dépasse 50 millions d'EUR.		
Compte actif	Concerne uniquement les clients qui sont actifs pendant la période de déclaration ou qui ont été actifs à un moment donné pendant la période de déclaration.		





Termes	Définition		
Construction juridique	Relation établie au moyen d'un contrat entre deux ou plusieurs parties qui n'entraîne pas la création d'une personnalité juridique comme les trusts ou autre constructions similaires. Parmi les exemples de constructions similaires (aux fin de la LBC/FT) on compte la fiducie, le treuhand et le fidéicommis.		
Correspondance bancaire	La correspondance bancaire désigne la fourniture de services bancaires par une banque en tant que « correspondant » à une autre banque en tant que « client », y compris la mise à disposition d'un compte courant ou d'un autre compte de passif et la fourniture des services qui y sont liés, tels que la gestion de trésorerie, les transferts internationaux de fonds, la compensation de chèques, les comptes « de passage » et les services de change.		
CRF	Cellule de renseignement financier		
DBT	Direction du Budget et du Trésor		
Gouvernement/secteur public	Le gouvernement/entité publique est une organisation ou un organisme fournissant des services au public au nom du gouvernement ou d'une autre entité publique.		
Groupe de clients privés très fortunés (UHNW Group)	Aux fins de ce questionnaire, le terme groupe de particuliers très fortunés désignera un groupe de personnes physiques ayant des liens familiaux (ex : parent, enfant, époux, épouse, frère, sœur) dont la somme de tous les comptes et actifs nets dépasse 50 millions d'EUR.		
Groupe de particuliers fortunés (HNW Group)	Aux fins de ce questionnaire, le terme groupe de particuliers fortunés désignera un groupe de personnes physiques ayant des liens familiaux (ex : parent, enfant, époux, épouse, frère, sœur) dont la somme de tous les comptes et actifs nets dépasse 5 millions d'EUR.		
Haute direction	La haute direction désigne un dirigeant ou un employé qui a une connaissance suffisante de l'exposition de l'établissement au risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et qui a suffisamment d'ancienneté pour prendre des décisions affectant son exposition au risque, et qui ne doit pas nécessairement, dans tous les cas, être membre du conseil d'administration.		
Institutions financières	On entend par institution financière toute personne physique ou morale qui exerce à titre professionnel une ou plusieurs des activités ou opérations suivantes pour ou au nom d'un client : 1. Acceptation de dépôts et autres fonds remboursables du public. 2. Octroi de prêts. 3. Crédit-bail financier. 4. Services de transfert de fonds ou de valeurs. 5. Émission et gestion de moyens de paiement (par exemple, cartes de crédit et de débit, chèques, chèques de voyage, mandats et traites bancaires, monnaie électronique). 6. Garanties et engagements financiers. 7. Opérations d'achat ou de vente : (a) d'instruments du marché monétaire (chèques, effets, certificats de dépôt, produits dérivés, etc;) (b) d'opérations de change; (c) d'instruments de change, de taux d'intérêt et d'indices; (d) de valeurs mobilières; (e) d'opérations à terme sur marchandises. 8. Participation à des émissions de titres et la fourniture de services financiers liés à ces émissions. 9. Gestion de portefeuilles individuels et collectifs.		





Termes Définition		
10. Conservation et administration de liquidités ou de titres liquides pour le compte		
	tiers.	
	 Investir, administrer ou gérer de toute autre manière des fonds ou de l'argent pour le compte de tiers. 	
	12. Souscription et placement d'assurances-vie et d'autres assurances liées aux investissements.	
	13. Opérations de change d'argent et de devises.	
	Contre le blanchiment de capitaux / contre le financement du terrorisme / contre le	
LBC/FT-P	financement de la prolifération des armes de destruction massive	
	Aux fins de ce questionnaire, une personne ayant plusieurs nationalités doit être déclarée	
Nationalité principale	comme ayant une nationalité principale, qui doit être basée sur l'ordre suivant : nationalité	
ivationalite principale	du pays de naissance, nationalité du pays de résidence, autre nationalité.	
NMPPP	Les négociants en métaux précieux et pierres précieuses	
INIVIEEE	Aux fins du ce questionnaire, un non-résident est une personne physique qui n'est pas de	
Non-résident	nationalité monégasque et qui n'a pas de résidence à Monaco.	
Opérations occasionnelles	Toute opération autre que celles effectuées dans le cadre d'une relation d'affaires établie.	
	Le terme organisation à but non-lucratif (OBNL) désigne une personne morale, une	
Organisation à but	construction ou une organisation dont l'activité principale consiste à collecter ou à	
non-lucratif (OBNL)	distribuer des fonds à des fins charitables, religieuses, culturelles, éducatives, sociales ou	
fraternelles, ou pour la réalisation d'autres types de « bonnes œuvres ».		
Particulier fortuné	Aux fins de ce questionnaire, le terme particulier fortuné (HNWI) désignera toute personne	
(HNWI)		
Le terme personne morale désigne toute entité qui n'est pas une personne physique or peut établir une relation client permanente avec une institution financière ou posséde biens. Il peut s'agir de sociétés, d'organismes, de fondations, d'instituts, de partenaria d'associations et d'autres entités similaires.		
Les PPF sont des individus qui sont ou ont été chargés, au niveau national, d		
PPE	publiques importantes, par exemple, des chefs d'État ou de gouvernement, des politiciens	
Personne	de haut rang, des hauts fonctionnaires du gouvernement, de la justice ou de l'armée, des	
politiquement exposée	cadres supérieurs de sociétés d'État, des responsables de partis politiques importants.	
	L'expression prestataires de services aux trusts et aux sociétés désigne toutes les	
	personnes ou entreprises qui ne sont pas prises en compte ailleurs et qui, en tant	
	qu'entreprise, fournissent l'un des services suivants à des tiers :	
	Agir en tant qu'agent dans la création ou l'établissement de personnes morales.	
	Agir en tant que directeur ou secrétaire d'une société, ou en tant qu'associé d'une	
Description de la constant	personne morale, ou faire en sorte qu'une autre personne agisse en tant que tel.	
Prestataires de services	 Fournir un siège social, une adresse professionnelle, une résidence, une adresse de 	
aux trusts et aux	correspondance ou une adresse administrative à une personne morale ou à une	
sociétés	construction juridique.	
	Effectuer un travail (ou équiper une autre personne pour qu'elle agisse) en tant que	
	fiduciaire pour un trust direct ou exercer une fonction similaire en faveur d'une autre	
	forme de construction juridique.	
	Agir ou faire en sorte qu'une autre personne agisse en tant qu'actionnaire désigné en	
DCA\/	faveur d'un tiers. Prestataire de services d'actifs virtuels.	
PSAV	Prestataire de services d'actirs virtueis.	





Termes	Définition	
Dásidant	Aux fins de ce questionnaire, le terme résident désigne toute personne physique	
Résident	monégasque ou légalement autorisée à vivre et à travailler à Monaco.	
D'attache (Lee ee ee	Aux fins de ce questionnaire, ce terme désignera tout ressortissant non monégasque qui	
Résidents étrangers	réside à Monaco.	
Ressortissant	Toute personne physique titulaire de la nationalité monégasque.	
	L'expression service de transfert de fonds ou de valeurs désigne un service financier qui	
Service de	consiste à accepter les espèces, les chèques ou tout autre instrument de paiement ou	
transfert de	dépôt de valeur et à payer une somme équivalente en espèces ou sous toute autre forme à	
fonds ou de	un bénéficiaire au moyen d'une communication, d'un message, d'un transfert ou d'un	
valeurs	système de compensation auquel appartient le service de transfert de fonds ou de	
	valeurs.	
	Le Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN) est l'autorité	
	centrale nationale chargée de recueillir, analyser et transmettre les informations en lien	
SICCFIN	avec la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la	
	corruption.	
	(maintenant AMSF)	
SFC	Sanctions financières ciblées	
	Une société holding est un véhicule financier permettant de posséder et de contrôler	
Société holding	d'autres actifs, tels que des biens immobiliers, des actions ou des sociétés. Le recours à une	
	société holding crée une séparation juridique entre les actifs et les propriétaires.	
	Aux fins de ce questionnaire, l'expression structure de propriété plus complexe fait	
	référence à des clients pour lesquels l'entité déclarante rencontre des difficultés ou doit	
	déployer des efforts accrus pour vérifier de manière indépendante l'identité du	
	bénéficiaire effectif du client. Aux fins de ce questionnaire, les structures de propriété plus	
	complexes sont des structures comportant trois niveaux de propriété ou plus entre le	
Structure de propriété	titulaire du compte et le bénéficiaire effectif, ou des structures comportant moins de trois	
plus complexe	niveaux de propriété mais dont il est difficile de vérifier le bénéficiaire effectif en raison de	
	l'obscurité ou de l'obscurcissement, par exemple lorsque les informations ne sont pas	
	accessibles au public, manquent de transparence, impliquent une société ou un trust	
	étranger, nécessitent une coopération étrangère pour être vérifiées, ou lorsque le	
	propriétaire enregistré est un professionnel (avocat, comptable, entreprise de services aux	
	entreprises).	
Towards well-wearthern	Les paiements effectués par les clients sont des transactions effectuées à partir des	
Types de paiement par	comptes des clients à l'initiative de ces derniers. Par exemple, un client effectue un	
les clients	transfert électronique pour payer un loyer.	
Tunos do naisment su	Les paiements pour le compte de clients sont des transactions effectuées par l'entité	
Types de paiement au	déclarante à des tiers pour le compte de clients. Il peut s'agir, par exemple, d'une	
nom des clients	procuration, d'un signataire de compte ou d'une modalité similaire.	
Tunos do naisment	Les paiements avec les clients sont des transactions effectuées entre l'entité déclarante et	
Types de paiement	ses clients pour des produits ou des services offerts par l'entité, des transactions	
avec clients	effectuées en personne et la collecte de dépôts.	
	La carriera e bergarina esta concessa na nabasa.	





Instructions pour les questions du sondage, Risque inhérent

Q#	Texte de la question	Instructions		
	1 Risque lié au client			
	1.1 Actif dans le cycle de reporting			
1	Au cours de la période de reporting, avez-vous/votre entité fourni des produits ou des services, réalisé des revenus, participé ou mené des activités soumises aux dispositions de la loi n° 1.362 ?	https://legimonaco.mc/ Si non, veuillez fournir un commentaire en bas expliquant pourquoi aucune activité n'a eu lieu pendant la période de référence.		
	1.2 Récapitulatif de	es clients		
2	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui ont été actifs à un moment donné pendant la période de déclaration selon la nationalité principale du client, ou pays du siège social ou lieu d'incorporation.	L'entité déclarante doit fournir le nombre de clients uniques provenant de relations d'affaires et de clients occasionnels pour la période de déclaration, en les ventilant selon la nationalité principale du client (dans le cas d'une personne physique) ou pays du siège social ou lieu d'incorporation (dans le cas d'une personne morale ou d'une construction juridique). En cas de bi-nationalité ou de pluri-nationalité, indiquer celle qui est la plus communément utilisée. Pour les questions mentionnant un « client unique », veuillez tenir compte de ce qui suit : Si un même client effectue plusieurs opérations, il est considéré comme un seul client. Si l'entité fournit plusieurs services ou dispose de plusieurs contrats ou relations avec le même client, il est considéré comme un seul client. Toute autre situation où le même client serait compté deux fois, veuillez considérer qu'il s'agit d'un seul client.		
3	Dans quelles conditions votre entité enregistre-t-elle la nationalité du client ?	qui ii o ugio ui oiii oiii oiii.		
4	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations (entrantes et sortantes) effectuées avec les clients pendant la période de déclaration.	Cette valeur sera validée par rapport à d'autres réponses fournies à des questions ultérieures concernant le nombre d'opérations par chèque, par voie électronique et en espèces. Les réponses s'excluent mutuellement.		
5	Veuillez confirmer le nombre total d'opérations indiqué ci-dessus.	Cette valeur sera validée par rapport à d'autres réponses fournies à des questions ultérieures concernant le nombre d'opérations par chèque, par voie électronique et en espèces. Les réponses s'excluent mutuellement.		





Q#	Texte de la question	Instructions
	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés	
6	avec les clients (entrants et sortants) pendant la	
	période de déclaration.	
	Votre entité a-t-elle des comptes, avec ou pour le	
_	compte de clients, pour la tenue des frais de	
7	fonctionnement des produits ou services fournis par	
	votre entité ?	
	1.3 Bénéficiaires e	ffectifs
	Votre entité enregistre-t-elle des informations relatives	
8	aux bénéficiaires effectifs pour certaines ou toutes les	
	opérations ?	
9	Votre entité peut-elle distinguer la nationalité du	
	bénéficiaire effectif des clients ?	
10	Fournir la répartition en pourcentage des principales	Si la nationalité est inconnue, veuillez sélectionner
	nationalités des bénéficiaires effectifs.	« Inconnu » dans la liste déroulante.
	Veuillez indiquer le nombre total de bénéficiaires	Si la nationalité est inconnue, veuillez sélectionner
11	effectifs exerçant un contrôle direct ou indirect sur une	« Inconnu » dans la liste déroulante.
	personne morale, ventilé par nationalité principale.	
4.2	Veuillez indiquer le nombre total de bénéficiaires	Si la nationalité est inconnue, veuillez sélectionner
12	effectifs représentant une personne morale, ventilé par	« Inconnu » dans la liste déroulante.
	nationalité principale.	
12	Votre entité peut-elle distinguer les bénéficiaires	
13	effectifs titulaires de comptes qui détiennent 25 % ou plus ?	
	Veuillez fournir le nombre total de bénéficiaires	Si la nationalité est inconnue, veuillez
14	effectifs détenant au moins 25%, ventilé par nationalité	sélectionner « Inconnu » dans la liste
17	principale du BE.	déroulante.
	Votre entité enregistre-t-elle la résidence pour les	derodiante.
15	bénéficiaires effectifs détenant une participation de 25	
	% ou plus ?	
	Veuillez indiquer le nombre total de bénéficiaires	
	effectifs des résidents étrangers, par nationalité	Si la nationalité est inconnue, veuillez
16	principale du bénéficiaire effectif, pour les bénéficiaires	sélectionner « Inconnu » dans la liste
	effectifs détenant 25%.	déroulante.
	Veuillez indiquer le nombre total de bénéficiaires	
47	effectifs des non-résidents, par nationalité principale du	Si la nationalité est inconnue, veuillez
17	bénéficiaire effectif, pour les bénéficiaires effectifs	sélectionner « Inconnu » dans la liste
	détenant 25%.	déroulante.
1.4 Clients – Distinction des types de clients		
	Que vous ayez ou non de tels clients, votre entité	
	identifie-t-elle et enregistre-t-elle le type de clients	
18	lorsqu'il s'agit de:	
	T. 11.2	
1.5	Trusts?	
19	Associations?	





Q#	Texte de la question	Instructions
	d'autres constructions juridiques non mentionnées ci-	The detection of the second of
20	dessus ?	
21	HNWI?	
	PSAV (prestataires de services d'actifs virtuels) qui	
22	fournissent d'autres services ?	
	1.5 Clients – Personne	s physiques
23	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui sont des personnes physiques (individus), classés selon la nationalité principale du client (y compris les nationaux).	Si une personne physique (individu) agit pour le compte d'une personne morale ou d'une construction, cette personne ne doit pas être comptée comme une personne physique.
24	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations (entrantes et sortantes) effectuées avec les clients qui sont des personnes physiques.	Si une personne physique (individu) agit au nom d'une personne morale ou d'une construction, elle ne doit pas être comptée comme une personne physique.
25	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés avec les clients qui sont des personnes physiques, (entrants et sortants), en EUR.	
	1.6 Clients – Personn	es Morales
26	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui sont des personnes morales, selon le pays du siège social ou lieu d'incorporation.	
27	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations (entrantes et sortantes) effectuées avec les clients qui sont des personnes morales.	
28	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés avec les clients qui sont des personnes morales, à la fois entrants et sortants.	
29	Votre entité distingue-t-elle si les clients sont des personnes morales monégasques et le type de personne morale ?	Les types de personnes morales incluent:
30	Veuillez indiquer le nombre de clients qui sont des personnes morales monégasques, ventilé par type.	





Q#	Texte de la question	Instructions
	1.7 Clients - Tr	
31	Votre entité a-t-elle des clients qui sont des trusts ?	
	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui	
32	sont des trusts, ventilé par pays de création du trust.	
	Votre entité dispose-t-elle d'informations sur le nombre	
33	et la valeur de leurs transactions ?	
	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations	
34	(entrantes et sortantes) effectuées avec les clients qui	
34	sont des trusts.	
	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés	
25		
35	avec les clients qui sont des trusts (entrants et	
	sortants).	
36	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques	
	monégasques qui sont des Trusts.	
	Veuillez indiquer le nombre total de personnes	
37	physiques qui sont des trustees à titre professionnel,	
	ventilé par nationalité primaire.	
	Veuillez indiquer le nombre total de personnes	
38	physiques qui sont des trustees à titre professionnel,	
	ventilé par pays dans lequel le trust a été créé.	
	1.8 Clients - Assoc	iations
39	Votre entité a-t-elle des clients qui sont des	
	associations ?	
	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui	
40	sont des associations, ventilé par pays de création de	
	l'association.	
	1.9 Clients – Autres constru	ictions juridiques
41	Votre entité a-t-elle des clients qui constituent d'autres	
	constructions juridiques ?	
	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui	
42	constituent d'autres constructions juridiques, ventilé	
	selon le pays d'établissement/de création.	
43	Votre entité dispose-t-elle d'informations sur le nombre	
	et la valeur de leurs transactions ?	
	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations	
44	(entrantes et sortantes) effectuées avec les clients qui	
	constituent d'autres constructions juridiques.	
45	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés	
	avec les clients qui constituent d'autres constructions	
	juridiques (entrants et sortants).	
	Veuillez préciser le type d'autres constructions	
46	juridiques non mentionnées dans les questions	
70	précédentes que votre entité a comme clients.	
	precedentes que votre entite à confine cheffes.	





Q#	Texte de la question	Instructions		
	1.10 Particuliers fortunés (HNWI) et particuliers très fortunés (UHNWI)			
47	Votre entité compte-t-elle parmi ses clients des particuliers fortunés (HNWI) ou des groupes fortunés (HNW Group) ou Bénéficiaires Effectifs (qui sont des HNWI) de Personnes Morales / Constructions Juridiques clientes ?	Aux fins de ce questionnaire, un particulier fortuné (HNWI) ou un groupe de particuliers fortunés (HNW group) est une personne physique ou un groupe de personnes physiques ayant un lien de parenté dont la somme de tous les comptes et actifs nets est supérieure à 5 millions d'euros.		
48	Veuillez indiquer le nombre total de clients bénéficiaires effectifs uniques de personnes morales qui sont des particuliers fortunés (HNWI), ventilés par nationalité principale du HNWI.			
49	Votre entité compte-t-elle parmi ses clients des particuliers très fortunés (UHNWI) ou des groupes de particuliers très fortunés (UHNW Group) ou Bénéficiaires Effectifs (qui sont des UHNWI) de Personnes Morales / Constructions Juridiques clientes ?	Aux fins de ce questionnaire, un particulier très fortuné (UHNWI) ou un groupe de particuliers très fortunés (UHNW group) est une personne physique ou un groupe de personnes physiques ayant un lien de parenté dont la somme de tous les comptes et actifs nets est supérieure à 50 millions d'euros.		
50	Veuillez indiquer le nombre total de clients bénéficiaires effectifs uniques de personnes morales et qui sont des particuliers très fortunés (UHNWI), ventilés par nationalité primaire de l'UHNWI.			
	1.11 Personne politiqueme	nt exposée (PPE)		
51	Votre entité compte-t-elle parmi ses clients des PPE ?			
52	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui sont des PPE, ventilé selon la résidence de la PPE (y compris les clients nationaux).			
53	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui sont des PPE, répartis selon la nationalité principale de l'individu (y compris les clients nationaux).			
54	Combien de PPE étrangères ont leur résidence à Monaco, ventilées par nationalité primaire ?			
55	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations (entrantes et sortantes) effectuées avec les clients qui sont des PPE.			
56	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés avec les clients qui sont des PPE (entrants et sortants) en EUR.			
57	Veuillez indiquer le nombre total de clients qui sont les bénéficiaires effectifs uniques de personnes morales/constructions juridiques et qui sont des PPE. Veuillez les classer selon la nationalité principale de la PPE.	Pour les besoins de cette question, on entend par "bénéficiaire effectif" toute personne physique qui possède ou exerce un contrôle final effectif sur un client, directement ou indirectement, ou la personne physique qui exerce un contrôle final effectif sur une personne morale ou une construction juridique. L'expression « bénéficiaires effectifs uniques » signifie que, quand bien même une personne		





Q#	Texte de la question	Instructions
		physique serait le bénéficiaire effectif de plusieurs personnes morales/constructions, elle ne doit néanmoins être considérée que comme un seul bénéficiaire effectif.
	1.12 PSAV	
58	Votre entité a-t-elle des clients qui sont des PSAV ?	
59	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques qui sont des PSAV.	
60	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations (entrantes et sortantes) effectuées avec des clients qui sont des PSAV.	
61	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés avec les clients qui sont des PSAV.	
62	Votre entité distingue-t-elle si des clients PSAV sont des prestataires de conservation (Custodian Wallet Providers) ?	
63	Votre entité a-t-elle des clients PSAV qui sont des prestataires de conservation (Custodian Wallet Providers) ?	
64	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques PSAV qui sont des prestataires de conservation (Custodian Wallet Providers), ventilé par pays d'établissement.	
65	Veuillez indiquer le nombre total de transactions effectuées avec les clients PSAV qui sont des prestataires de conservation (Custodian Wallet Providers), entrants et sortants.	
66	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés avec les clients PSAV qui sont des prestataires de conservation (Custodian Wallet Providers), entrants et sortants.	
67	Votre entité distingue-t-elle si les clients sont des fournisseurs d'échange de monnaie virtuelle ?	
68	Votre entité a-t-elle des clients PSAV qui sont des fournisseurs d'échange de monnaie virtuelle ?	
69	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques PSAV qui sont des fournisseurs d'échange de monnaie virtuelle, ventilé par pays d'établissement.	
70	Veuillez indiquer le nombre total de transactions effectuées avec les clients PSAV qui sont des fournisseurs d'échange de monnaie virtuelle (entrants et sortants).	
71	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés avec les clients PSAV qui sont des fournisseurs d'échange de monnaie virtuelle (entrants et sortants).	





Q#	Texte de la question	Instructions
	Votre entité distingue-t-elle si les clients des PSAV sont	
72	des prestataires de services liés aux ICO (offres	
	publiques de jetons) ?	
72	Votre entité a-t-elle des clients PSAV qui sont des	
73	services liés aux ICO (offre au public de jetons) ?	
	Veuillez fournir le nombre total de clients uniques PSAV	
74	qui sont des services liés aux ICO (offre au public de	
	jetons), ventilé par pays d'établissement.	
	Veuillez indiquer le nombre total de transactions	
75	effectuées avec les clients PSAV qui sont des	
/3	prestataires de services liés aux ICO (offre au public de	
	jetons) (entrants et sortants).	
	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés	
76	avec les clients PSAV qui sont des prestataires de	
, ,	services liés aux ICO (offre au public de jetons)	
	(entrants et sortants).	
77	Votre entité distingue-t-elle les clients PSAV fournissent	
	d'autres services que ceux visés ci-dessus ?	
78	Votre entité a-t-elle des clients PSAV qui fournissent	
	d'autres services ?	
	Veuillez indiquer le nombre total de clients uniques	
79	PSAV qui fournissent d'autres services, ventilé par pays	
	d'établissement.	
	Veuillez indiquer le nombre total de transactions	
80	effectuées avec les clients PSAV qui fournissent	
	d'autres services non mentionnés ci-dessus (entrants et	
	sortants).	
0.1	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés	
81	avec les clients PSAV qui fournissent d'autres services	
	(entrants et sortants).	
82	Veuillez préciser quels sont les autres services fournis par les clients PSAV qui ne sont pas mentionnés ci-	
82	1.	
	dessus. 1.13 Retours et com	mentaires
	Avez-vous des commentaires sur l'une des questions de	Heritail es
83	cette section ?	
	Prière de partager vos retours et vos commentaires au	
84	sujet de cette section.	
	2 Risque lié aux produits, serv	vices et opérations
	2.1 Types de paiement avec le	•
6-	Votre entité accepte-t-elle ou effectue-t-elle des	
85	opérations par chèque avec les clients ?	
	Prière d'indiquer le nombre total d'opérations	
86	effectuées par chèque (tant entrantes que sortantes)	
	avec des clients ?	
	•	





Q#	Texte de la question	Instructions
	Veuillez indiquer la valeur totale des opérations par	
87	chèque effectuées avec des clients (entrantes et	
	sortants) au cours de la période de déclaration.	
	2.2 Types de paiement avec les clients	s - Transferts électroniques
		Les transferts électroniques incluent les paiements
		provenant d'une forme électronique, tels que les
88	Votre entité accepte-t-elle ou effectue-t-elle des	virements électroniques, prestataire de service de
00	transferts électroniques avec les clients ?	paiement (PSP) (Pay Pal), les cartes de débit, les
		cartes de crédit, les paiements en monnaie
		virtuelle, etc.
	Prière d'indiquer le nombre total d'opérations (tant	
89	entrantes que sortantes) effectuées sous forme d'ordre	
	de paiement électronique avec des clients.	
	Veuillez indiquer la valeur totale des transferts	
90	électroniques effectués avec des clients (entrants et	
	sortants) au cours de la période de déclaration.	
	2.3 Types de paiement avec	clients - espèces
91	Votre entité accepte-t-elle ou effectue-t-elle des	
	opérations en espèces avec les clients ?	
	Veuillez fournir le nombre d'opérations en espèces	
92	de/vers les clients, au cours de la période de	
	déclaration.	
	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés,	
93	par paiements en espèces, pendant la période de	
	déclaration.	
	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations uniques	
94	en espèces avec des clients d'un montant supérieur ou	
	égal à 10 000 EUR, tant entrants que sortants.	
95	Votre entité accepte-t-elle des paiements en espèces	
	dans des devises autres que l'euro ? Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés	
	avec des clients, par paiements en espèces dans des	
96	devises autres que l'euro, pendant la période de	
	déclaration.	
	2.4 Monnaies viri	tuelles
	Avez-vous des clients qui utilisent des crypto-monnaies	tuenes
97	?	
	Veuillez indiquer le nombre d'opérations (entrantes et	
98	sortantes), effectuées avec des clients et utilisant des	
	crypto-monnaies au cours de la période de déclaration.	
	Veuillez indiquer la valeur des fonds transférés	
99	(entrants et sortants) à l'aide de crypto-monnaies (en	
	équivalent en euros) au cours de la période de	
	déclaration.	





Q#	Texte de la question	Instructions
100	Votre entité compte-t-elle être active, ou proposer des produits et services en matière d'actifs virtuels l'année prochaine ?	L'entité déclarante devrait déclarer si elle compte être active, ou proposer des produits et services en matière d'actifs virtuels au cours des années suivantes, accepter ou effectuer des paiements à l'intention des/ par des clients, ou investir dans les actifs virtuels. Ceci devrait inclure non seulement les paiements reçus ou investis directement en rapport avec les actifs virtuels, mais également les paiements faisant intervenir des tiers (agents, intermédiaires, PSAV, etc.).
101	Votre entité entretient-elle des relations d'affaires avec des plateformes ou des intermédiaires en matière d'actifs virtuels ?	
102	Prière de nommer les plateformes ou intermédiaires en matière d'actifs virtuels avec lesquels votre entité entretient des relations d'affaires.	
	2.5 D'autres types de	paiement
103	Votre entité utilise-t-elle d'autres types de paiement avec les clients?	Cette question fait référence aux modes de paiement qui ne sont pas un chèque, un paiement électronique ou un paiement en espèces.
104	Veuillez indiquer le nombre total d'opérations effectuées à travers d'autres types de paiement avec les clients au cours de la période de déclaration.	
105	Veuillez indiquer la valeur totale des fonds transférés à travers d'autres types de paiement avec les clients au cours de la période de déclaration.	
106	Quels sont les autres types de paiement ?	
	2.6 Produits et se	ervices
107	Veuillez indiquer les trois principales activités de votre entité en termes de revenus.	
108	Votre entité fournit-elle des adresses postales professionnelles à ses clients ?	
109	Nombre de nouvelles adresses postales fournies au cours de la période de déclaration.	
110	Nombre total d'adresses postales actives fournies.	
111	Nombre total d'adresses postales actives fournies à des personnes physiques, classés selon la nationalité principale du client (y compris les nationaux).	
112	Nombre total d'adresses postales actives fournies à des personnes morales ou à des constructions juridiques, selon le pays du siège social ou lieu d'incorporation.	
113	Votre entité fournit-elle des adresses postales aux clients qui n'utilisent pas physiquement l'espace de travail sur site ?	





Q#	Texte de la question	Instructions
	Votre entité a-t-elle connaissance de l'objectif du client	
114	qui cherche à obtenir une adresse postale monégasque	
	?	
115	Quelles sont les cinq principales raisons pour lesquelles les clients recherchent des adresses postales ?	
	Votre entité sait-elle si des clients utilisent cette	
116	adresse postale pour obtenir une résidence fiscale ?	
117	Votre entité fournit-elle des boîtes postales à ses	
11/	clients ?	
118	Nombre de nouvelles boîtes postales fournies au cours	
119	de la période de déclaration. Nombre total de boîtes postales actives fournies.	
	Nombre total de boîtes postales actives fournies à des	
120	personnes physiques.	
121	Nombre total de boîtes postales actives fournies à des	
121	personnes morales ou à des constructions juridiques.	
422	Votre entité fournit-elle des boîtes postales à des	
122	clients qui n'utilisent pas physiquement l'espace de travail sur site ?	
	Votre entité fournit-elle des services de réexpédition du	
123	courrier ?	
124	Votre entité tient-elle un registre des clients lorsqu'ils	
124	utilisent les espaces de travail ?	
125	Combien d'espaces de travail pour les clients votre entité possède-t-elle ?	
	Votre entité fournit-elle des services liés à la	
126	domiciliation mis à part la fourniture d'adresses ?	
127	Quels sont les services fournis dans le cadre de la	
127	domiciliation ?	
	2.7 Retours et comn	nentaires
128	Avez-vous des commentaires sur l'une des questions de cette section ?	
	Prière de partager vos retours et vos commentaires au	
129	sujet de cette section.	
	3 Risque de distri	
	3.1 Identificat	
	Votre entité a-elle recours à des tiers locaux pour	Les institutions financières peuvent autoriser le recours à des tiers pour réaliser certains éléments
130	appliquer certaines/ toutes les mesures de vigilance	des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle
	relatives à la clientèle ?	afin d'apporter des affaires, à condition que les
		critères requis soient remplis.
	Prière d'indiquer le nombre total de clients où des tiers	
	locaux ont été utilisés pour appliquer certaines/ toutes	
131	les mesures de vigilance au cours de la période de	
	déclaration, et de les ventiler selon la nationalité principale du client.	
	principale du client.	





Texte de la question	Instructions
Votre entité a-elle recours à des tiers étrangers nour	Les institutions financières peuvent autoriser le recours à des tiers pour réaliser certains éléments
	des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle
relatives à la clientèle ?	afin d'apporter des affaires, à condition que les
	critères requis soient remplis.
Prière d'indiquer le nombre total de clients où des tiers	
<u> </u>	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
·	
•	
-	ation
Prière d'indiquer le nombre de clients uniques	
nouveaux, qui sont des personnes physiques, dont	
l'entrée en relation est intervenue au cours de la	
période de déclaration.	
·	
•	
·	
·	
·	
•	L'entité déclarante devrait indiquer si les clients
	sont démarchés (aux fins du devoir de vigilance
• •	relatif à la clientèle) sans rencontre face à face (sur
base non presentielle ?	une base non présentielle).
Prière d'indiquer le nombre de clients uniques	
nouveaux, qui sont des personnes physiques, dont	
_	
·	
à face aux fins du devoir de vigilance relatif à la	
	Votre entité a-elle recours à des tiers étrangers pour appliquer certaines/ toutes les mesures de vigilance relatives à la clientèle ? Prière d'indiquer le nombre total de clients où des tiers étrangers ont été utilisés pour appliquer certaines/ toutes les mesures de vigilance au cours de la période de déclaration, et de les ventiler selon la nationalité principale du client. Prière d'indiquer le nombre total de clients où des tiers étrangers ont été utilisés pour appliquer certaines/ toutes les mesures de vigilance au cours de la période de déclaration, et de les ventiler selon le lieu de résidence du tiers étranger. 3.2 Entrée en rel Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des personnes physiques, dont l'entrée en relation est intervenue au cours de la période de déclaration. Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des personnes morales, dont l'entrée en relation est intervenue au cours de la période de déclaration. Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des Trusts, dont l'entrée en relation est intervenue au cours de la période de déclaration. Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des autres constructions juridiques, dont l'entrée en relation est intervenue au cours de la période de déclaration. Votre entité entre-t-elle en relation avec des clients sans qu'il y ait de rencontre face à face, soit sur une base non présentielle ? Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des personnes physiques, dont l'entrée en relation s'est effectuée sans rencontre face à face aux fins du devoir de vigilance relatif à la clientèle. Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des personnes morales, dont l'entrée en relation s'est effectuée sans rencontre face à face aux fins du devoir de vigilance relatif à la clientèle.





Q#	Texte de la question	Instructions
142	Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des Trusts, dont l'entrée en relation s'est effectuée sans rencontre face à face aux fins du devoir de vigilance relatif à la clientèle.	
143	Prière d'indiquer le nombre de clients uniques nouveaux, qui sont des autres constructions juridiques, dont l'entrée en relation s'est effectuée sans rencontre face à face aux fins du devoir de vigilance relatif à la clientèle.	
144	Votre entité accepte-t-elle des clients à travers des apporteurs d'affaires ?	Un apporteur d'affaires est une institution financière/ une entreprise et profession non financière désignée qui entretient un rapport direct avec un client, mais qui délègue l'exécution de l'opération financière à une autre institution financière (un apporteur d'affaires est une entreprise qui ramène des clients à l'entité autorisée)
145	L'entité peut-elle fournir des informations sur la nationalité des clients démarchés par l'apporteur d'affaire ?	
146	Prière d'indiquer le nombre total de clients démarchés à travers des tiers, au cours de la période de déclaration, en les ventilant selon la nationalité principale du client (dans le cas d'une personne physique) ou selon le pays d'établissement (dans le cas d'une personne morale ou d'une construction juridique).	
147	L'entité peut-elle fournir des informations sur la résidence des apporteurs d'affaire ?	
148	Prière d'indiquer le nombre total d'entrées en relation à travers des tiers, au cours de la période de déclaration, en les ventilant selon le lieu de résidence du tiers.	
	3.3 Structur	I
149	Veuillez indiquer le nombre total d'employés de votre entité, ainsi que les partenaires et propriétaires non salariés, à la fin de la période de déclaration.	L'entité déclarante doit divulguer le nombre d'employés, d'associés et de propriétaires, quelle que soit leur fonction.
150	Votre entité dispose-t-elle des succursales, des filiales ou des agences ?	
151	Prière d'indiquer le nombre total de succursales, filiales et agences de l'entité locale autorisée, en les ventilant par pays.	Pour les besoins de cette question, le terme « filiale » désigne une entité secondaire de la société mère. Prière de ne pas inclure les bureaux/ les points de service clientèle souvent connus de manière informelle sous la désignation de « filiales ».





Q#	Texte de la question	Instructions
152	Votre entité est-elle une succursale ou une filiale d'une autre entité ?	
153	Votre entité est-elle une succursale ou une filiale d'une entité étrangère ?	
154	Si oui, dans quel pays opère la société mère ?	Si l'entité déclarante est une succursale ou une filiale d'une entité établie dans un pays étranger, identifier le pays d'établissement de la société mère.
155	Prière d'indiquer le nombre total de succursales et de filiales étrangères (à l'extérieur de Monaco).	Pour les besoins de cette question, le terme « filiale » désigne une entité secondaire de la société mère. Prière de ne pas inclure les bureaux/ les points de service clientèle souvent connus de manière informelle sous la désignation de « filiales ».
156	Veuillez indiquer le nombre d'actionnaires détenant une participation de 25 % ou plus, ventilé par nationalité primaire (personne physique) ou par pays d'établissement (personnes morales et constructions juridiques).	
157	Veuillez indiquer le nombre de bénéficiaires effectifs détenant, soit une participation de 25 % ou plus, soit contrôlant directement ou indirectement la société, soit étant un représentant légal, ventilé par nationalité primaire.	
158	Au cours de la période de déclaration, votre entité a-t-elle rencontré l'un des événements suivants :	Un changement de dirigeant(s) légal(aux), de membres de la direction générale ou du conseil d'administration ou de surveillance, des associés/actionnaires (participation de 25 % ou plus), des bénéficiaires effectifs, de toute autre personne exerçant un contrôle direct ou indirect sur votre entité ou la conduite de son activité ? A subi une évolution ou une modification significative de ses activités ? D'autres changements statutaires ? Changement de responsables LBC/FT-P ?
159	Veuillez renseigner l'évolution ou la modification.	Changement de responsables Ebeyr 1-r :
160	Votre entité fait-elle partie d'un réseau ou d'un groupe international d'entreprises ?	
161	Si oui, veuillez préciser lequel.	
162	Votre entité est-elle membre d'une association ou d'une société professionnelle ?	
163	Quelle association ou société?	





Q#	Texte de la question	Instructions
164	Votre entité travaille-t-elle avec des agents situés à	
104	l'étranger ?	
	3.4 Finances de l'	entité
165	Chiffre d'affaires pour la période de déclaration.	
166	Chiffre d'affaires pour la période de déclaration réalisé	
100	dans la Principauté de Monaco.	
167	Chiffre d'affaires pour la période de déclaration réalisé	
107	en dehors de la Principauté de Monaco.	
168	Veuillez indiquer le montant de votre dernière	Total de douze mensualités.
100	déclaration annuelle de TVA.	Total de douze mensualites.
	3.5 Relations clients	rejetées
	Prière d'indiquer le nombre total de prospects (clients	
	potentiels) qui ont été rejetés en raison de	
169	considérations de blanchiment de capitaux, de	
103	financement du terrorisme, ou contre le financement	
	de la prolifération des armes de destruction massive au	
	cours de la période de déclaration.	
3.6 Relations clients résiliées		
	Prière d'indiquer le nombre total de relations clients	
	résiliées en raison de considérations liées au	
170	blanchiment de capitaux, au financement du	
170	terrorisme, ou contre le financement de la prolifération	
	des armes de destruction massive au cours de la	
	période de déclaration.	
3.7 Commentaires et retours		
171	Avez-vous des commentaires sur l'une des questions de	
1/1	cette section ?	
172	Prière de partager vos retours et vos commentaires au	
1/2	sujet de cette section.	





Instructions pour les questions du sondage, Contrôles

C#	Question Text	Instructions
	1 Contrôl	les
	1.1 Struct	ure
1	Veuillez indiquer le nombre total d'employés de votre entité, ainsi que les partenaires et propriétaires non salariés, à la fin de la période de déclaration.	Réutiliser la réponse de la Q149. L'entité déclarante doit divulguer le nombre d'employés, d'associés et de propriétaires, quelle que soit leur fonction.
2	Prière d'indiquer le nombre total d'employés équivalents temps plein au sein de votre entité, à la fin de la période de référence.	L'entité déclarante doit divulguer le nombre d'employés équivalents temps plein et d'associés et propriétaires non salariés, quelle que soit leur fonction. Fournissez l'estimation sous forme décimale du temps ETP. Par exemple, s'il y a un employé à temps plein et deux employés en ¼ temps, le total serait de 1,5 ETP. 1 employé à temps plein = 1 ETP. 1 employé à mi-temps = 0,5 ETP.
		1 employé en ¼ temps = 0,25 ETP.
3	Approximativement, combien d'heures sont consacrées à la conformité LCB/FT-P-C par mois ?	
4	Votre entité fait-elle partie d'un groupe ?	
5	Votre entité dispose-t-elle d'un conseil d'administration et/ou d'une haute direction ?	Cette question permet de déterminer si l'entité est d'une taille suffisante pour avoir une gouvernance ou des fonctions de responsabilité séparées. Exemples de conseil d'administration ou de direction générale : une entité ayant : • Des dirigeants (PDG, directeur financier, directeur technique) • Une répartition du pouvoir de décision, tel que celui accordé par un directeur ou lorsqu'il existe plusieurs niveaux de gestion • Des politiques ou des procédures qui nécessitent l'approbation d'un rôle ou d'une personne spécifique • Une exigence légale pour un conseil d'administration ou un rôle spécifique nécessaire pour assurer la conformité Exemples d'entité qui n'a pas de conseil d'administration ou de direction générale : • Un propriétaire unique • Une société de personnes • Une petite entreprise avec un seul niveau de gestion





C#	Question Text	Instructions
	1.2 Politiques et p	procédures
6	Votre entité a-t-elle préparé un ensemble de politiques et procédures de LBC/FT documenté ?	L'entité déclarante devrait indiquer si elle a mis en place des politiques et des procédures écrites qui décrivent comment elle met en œuvre les exigences légales en matière de LBC/FT.
7	Ces politiques et procédures ont-elles été approuvées par le conseil d'administration et la haute direction de votre entité ?	L'entité déclarante devrait indiquer si ses politiques et procédures écrites de LBC/FT ont été officiellement approuvées par la haute direction (qu'il s'agisse du conseil de direction ou de toute autre personne exerçant un contrôle sur l'entité et/ou ayant un pouvoir de décision).
8	Votre entité a-t-elle diffusé ces politiques et procédures à tous ses employés ?	
9	Votre entité a-t-elle veillé à faire connaître ces politiques et procédures à tous ses employés ?	
10	Votre entité a-t-elle mis à jour ses politiques et procédures écrites de LBC/FT au cours de l'année écoulée ?	
11	Prière d'indiquer la date de la dernière mise à jour des politiques et procédures écrites de LBC/FT de votre entité.	
12	Votre entité a-t-elle une pratique systématique de suivi et de gestion des modifications apportées aux politiques et procédures de LBC/FT?	L'entité déclarante devrait indiquer si elle a une pratique systématique de suivi et de gestion des modifications apportées aux politiques et procédures de LBC/FT, telles que le contrôle de versions, ou un journal/une liste permettant de revoir la fréquence des mises à jour et des processus révision.
13	Votre entité dispose-t-elle d'un programme de LBC/FT-P à l'échelle du groupe ?	
14	Votre entité a-t-elle effectué une analyse pour déterminer si le programme LBC/FT-P du groupe est conforme à la législation et au cadre réglementaire de Monaco pour chaque succursale/filiale ?	
15	Qui a préparé les politiques et procédures de votre entité ?	L'entité déclarante devrait indiquer si ses politiques et procédures ont été préparées par l'entité elle-même ou par des conseillers externes. Prière de sélectionner l'option qui correspond le mieux à la question : par eux-mêmes, par des consultants externes, par un autre membre du groupe membre.
16	Votre entité a-t-elle procédé à une auto-évaluation de l'adéquation des procédures de LBC/FT ?	
17	En vertu de l'art. 33 Avez-vous établi des procédures internes et avez-vous établi et communiqué le rapport d'activité visé à l'article 33 L. n° 1.362 ? (sauf 15, 15 bis, 15 ter de l'art. 1 L. n° 1.362)	
18	Le chiffre d'affaires de l'entité est-il => 750 000 €, les transactions <= 1 000 €, et l'activité représente au	





C#	Question Text	Instructions
	maximum 5% du chiffre d'affaires de l'entité/personne	
	(conditions cumulatives) ?	
19	Votre entité a-t-elle déjà soumis des Procédures LBC/FT à l'AMSF ?	
20	Veuillez indiquer la date de la dernière transmission de votre manuel de procédures LBC/FT à l'AMSF.	
	•	nance
21	Le conseil d'administration et la haute direction de votre entité démontrent-ils une responsabilité globale en matière de LBC/FT ?	Le conseil d'administration et la haute direction de votre entité démontrent-ils une responsabilité globale en matière de LBC/FT ? Les mesures prises par le conseil d'administration et la haute direction qui pourraient démontrer leur engagement dans les questions de LBC/FT pourraient inclure : (1) la haute direction inclut les questions de LBC/FT dans l'ordre du jour quotidien/hebdomadaire/mensuel/trimestriel/annuel ; (2) la haute direction reçoit des rapports réguliers sur les risques, les tendances et les vulnérabilités en matière de BC/FT et prend des décisions immédiates pour gérer et atténuer les risques ; (3) la haute direction demande des rapports ad hoc sur les questions de LBC/FT chaque fois que des problèmes surviennent, et ordonne un audit interne ou externe pour tester les contrôles LBC/FT; (4) sur la base des résultats de l'évaluation interne des risques de BC/FT à l'échelle de l'entreprise, la haute direction prend des décisions pour atténuer les risques plus élevés en augmentant les ressources humaines (en embauchant plus d'employés pour la LBC/FT), en achetant un logiciel de surveillance de LBC/FT ou un logiciel de filtrage des sanctions, etc. ; (5) la haute direction approuve officiellement les politiques, les procédures et les amendements écrits qui leur sont relatifs chaque fois que des changements sont introduits à la législation LBC/FT;
		(6) la haute direction demande des rapports réguliers sur la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques sur la base de l'évaluation des risques de BC/FT, des conclusions de l'audit interne, etc.





C#	Question Text	Instructions
22	Le conseil d'administration et la haute direction de votre entité reçoivent-ils régulièrement des rapports de LBC/FT ?	L'entité déclarante devrait indiquer si le conseil d'administration et la haute direction reçoivent des rapports réguliers sur les risques et les vulnérabilités en matière de BC/FT, les tendances ainsi que la conformité globale en matière de LBC/FT. La haute direction de l'entité déclarante, responsable de la gestion et du contrôle des risques globaux, devrait également superviser les risques et les tendances en matière de BC/FT.
23	Le conseil d'administration et la haute direction de votre entité s'assurent-ils que les lacunes en matière de LBC/FT sont corrigées ?	L'entité déclarante devrait indiquer si la haute direction de l'entité déclarante, responsable de la gestion et du contrôle globaux des risques, prend des mesures dans le but de remédier aux lacunes dans les domaines de conformité LBC/FT et d'atténuer les risques de BC/FT. La nécessité d'agir peut être déterminée sur la base des résultats de l'évaluation des risques de l'entreprise en matière de BC/FT, des rapports périodiques de LBC/FT, des rapports d'examen fait sur place par les autorités de contrôle, etc. Des exemples de telles actions peuvent inclure : (a) l'approbation des ressources budgétaires afin d'embaucher plus d'employés en conformité LBC/FT, l'investissement dans les connaissances et l'expertise des employés par le biais de formations, de séminaires, de certifications, (b) l'achat des ressources informatiques (ressources techniques) nécessaires, telles que les systèmes de surveillance, les solutions de filtrage automatisé, (c) l'octroi de la priorité au domaine de la LBC/FT en matière d'audit interne, etc.
24	La haute direction de votre entité valide-t-elle (donne- t-elle son approbation pour) l'acceptation des clients à haut risque ?	En cas de vigilance renforcée, la haute direction peut être tenue d'approuver les relations d'affaires avec les clients à haut risque (tels que les PPE, par exemple) avant d'entrer dans la relation d'affaires et/ou de poursuivre la relation d'affaires. L'entité déclarante devrait indiquer si la haute direction assume ces responsabilités.
	1.4 Conformité e	
25	Votre entité a-t-elle fait face à des violations liées à la LBC/FT au cours des 5 dernières années ?	L'entité déclarante devrait indiquer si elle a eu des manquements en matière de conformité, liés à la LBC/FT, y compris des lacunes mineures, au cours des 5 dernières années.





C#	Question Text	Instructions
	,	Tout manquement à la conformité lié à la LBC/FT, y
26	Prière d'indiquer le nombre total de violations liées à	compris les lacunes mineures, devrait être recensé
	la LBC/FT au cours des 5 dernières années.	dans le cadre de cette question.
27	Prière d'indiquer le nombre et le type de violations en	
27	matière de LBC/FT.	
	1.5 Forma	tion
28	Votre entité a-t-elle dispensé une formation LBC/FT au	
20	cours de la période de référence ?	
	Votre entité a-t-elle dispensé une formation en LBC/FT	
29	à ses directeurs/sa direction au cours de la période de	
	déclaration ?	
	Votre entité a-t-elle organisé une formation en LBC/FT	
30	pour ses employés du front office au cours de la	
	période de déclaration ?	
21	Votre entité a-t-elle organisé une formation en LBC/FT	
31	pour ses employés du back office au cours de la période de déclaration ?	
	Prière d'indiquer le nombre total d'employés formés	
32	sur les questions de LBC/FT au cours du cycle de	
02	déclaration.	
	Les employés sont-ils tenus de participer à une	
22	formation en LBC/FT-P avant d'être affectés à des	
33	tâches en contact avec la clientèle ou à d'autres tâches	
	en lien avec la LBC/FT-P ?	
	Veuillez indiquer une estimation du nombre moyen	
34	d'heures par personne consacrées à la formation	
	initiale.	
	Les employés sont-ils tenus de suivre une formation	
35	périodique de remise à niveau pour renforcer leurs	
	connaissances et leurs compétences en matière de	
	LBC/FT-P ? Veuillez indiquer le nombre d'employés ayant reçu	
36	une formation de remise à niveau au cours de la	
30	période de déclaration.	
	Veuillez indiquer une estimation du nombre moyen	
37	d'heures par personne consacrées à la formation de	
	remise à niveau.	
	Prière d'indiquer le nombre total d'activités de	
38	formation/sensibilisation sur les questions de LBC/FT-P	
	au cours du cycle de déclaration.	
	Certaines des activités de formation/sensibilisation à	
39	la LBC/FT comprenaient-elles la diffusion de	
	documents connexes (textes juridiques, procédures,	
	orientations) ?	
40	Certaines des activités de formation/sensibilisation à	
	la LBC/FT comprenaient-elles des réunions internes ?	
4.4	Certaines des activités de formation/sensibilisation à	
41	la LBC/FT comprenaient-elles la consultation du site	
	web de l'AMSF ?	





C#	Question Text	Instructions
42	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT comprenaient-elles une formation auprès d'un prestataire externe installé à Monaco ?	
43	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT comprenaient-elles une formation auprès d'un prestataire externe hors de Monaco ?	
44	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT comprenaient-elles une formation par une autre entité du groupe ?	
45	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT comprenaient-elles d'autres activités ?	
46	Quelles autres activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT comprenaient-elles ? Prière de préciser toutes les réponses applicables.	
47	Certaines des activités de formation/sensibilisation ont-elles couvert des sujets liés aux procédures internes de LBC?	
48	Certaines des activités de formation/sensibilisation ont-elles couvert des sujets liés aux procédures internes de LFT?	
49	Certaines des activités de formation/sensibilisation ont-elles couvert des sujets liés aux procédures de LBC du groupe ?	
50	Certaines des activités de formation/sensibilisation ont-elles couvert des sujets liés aux procédures de LFT du groupe ?	
51	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés aux typologies ?	
52	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés à des cas pratiques ?	
53	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés à l'actualité ?	
54	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés à la corruption ?	
55	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés au financement du terrorisme ?	
56	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés aux cryptomonnaies ?	
57	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés au financement de la prolifération des armes de destruction massive ?	





C#	Ougstion Tout	Instructions
C#	Question Text	Instructions
58	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés à l'évasion fiscale ?	
59	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets liés à la fraude ?	
60	Certaines des activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert des sujets non susmentionnés ?	
61	Quels autres sujets les activités de formation/sensibilisation à la LBC/FT ont-elles couvert ? Prière de préciser toutes les réponses applicables.	
	1.6 CDD)
62	Votre entité enregistre-t-elle tous les éléments suivants dans sa base de données clients : Prénom Nom de famille Date de naissance Lieu de naissance Nationalité Pays de résidence Résidence fiscale Activité Arrière plan socio-économique Origine des fonds	
63	Prière de préciser quels éléments ne sont pas recueillis ?	(conditionnel à la question ci-dessus)
64	La base de données de l'entité contient-elle toutes les informations suivantes, le cas échéant :	
65	Prière de préciser quels éléments ne sont pas recueillis ?	(conditionnel à la question ci-dessus)





C#	Question Text	Instructions
C#	Question Text	L'entité déclarante devrait indiquer si des informations
66	Votre entité enregistre-t-elle dans sa base de données d'autres informations relatives au client ou des informations relatives à l'activité du client ?	supplémentaires sont insérées ou enregistrées dans sa base de données, c'est-à-dire en plus des informations relatives au client, telles que : prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, pays de résidence, résidence fiscale, activité du client, arrière plan socio-économique, origine des fonds et des informations relatives à l'activité du client telles que : titulaire du compte, mandataire, bénéficiaire effectif, administrateurs/directeurs, actionnaires, représentants légaux, settlor/constituant, trustee, bénéficiaire d'une fiducie ou d'une construction juridique semblable à une fiducie, les fondateurs, les donateurs, personne qui exerce directement ou indirectement le contrôle de la fondation, protector, Structure de propriété complexe, et apporteurs d'affaires ?
	Prière de préciser quelles autres informations sont	a difference :
67	incluses dans votre base de données clients. Prière de	
	préciser toutes les réponses applicables.	
	Lorsque la transaction du client est effectuée par une	
68	personne morale ou une construction juridique, votre	
	entité enregistre-t-elle l'extrait du registre du	
	commerce du client ?	
60	Lorsque la transaction avec le client est effectuée par	
69	une personne morale ou une construction juridique,	
	votre entité enregistre-t-elle les statuts du client ?	
70	Lorsque la transaction du client est effectuée par une personne morale ou une construction juridique, votre	
/0	entité enregistre-t-elle le procès-verbal d'assemblée ?	
	Lorsque la transaction est effectuée par une personne	
	morale ou une construction juridique, votre entité	
71	enregistre-t-elle les documents d'identité de tous les	
	bénéficiaires effectifs (détenant au moins 25 % de	
	l'entité) ?	
	Lorsque la transaction avec le client est effectuée par	
72	une personne morale ou une construction juridique,	
	votre entité enregistre-t-elle d'autres données ?	
73	Veuillez préciser les autres données des personnes	
	morales/constructions juridiques enregistrées.	
74	Les données concernant les anciennes relations clients	
	sont-elles accessibles sur demande par l'AMSF? Votre entité identifie-t-elle et vérifie-t-elle ses clients à	
75	l'aide d'informations fiables et indépendantes dans	
/3	tous les cas de CDD ?	
	Votre entité applique-t-elle une approche fondée sur	
76	le risque pour les mesures de vigilance relatives la	
	clientèle (CDD) ?	





C#	Overtion Toy	Instructions
C#	Question Text	
77	Votre entité a-t-elle des politiques et des procédures qui précisent la différence dans la documentation et les exigences pour différents niveaux de CDD ?	L'entité déclarante devrait indiquer si elle a mis en place des politiques et des procédures écrites qui précisent la différence dans la documentation et les exigences en matière de vigilance simplifiée, standard et renforcée.
78	Prière de préciser le nombre total de clients uniques qui sont actifs au cours de la période de déclaration ou qui ont été actifs à un moment donné au cours de la période de déclaration.	Prière de réutiliser la réponse fournie à la Q2.
79	Votre entité a-t-elle mis en œuvre des mesures de vigilance simplifiée pour des clients au cours de la période de déclaration ?	
80	Prière d'indiquer le nombre total de clients uniques qui font l'objet de mesures de vigilance simplifiées.	
81	Votre entité applique-t-elle une identification et une vérification renforcées de tous les clients à haut risque avant leur prise en charge ?	
82	Votre entité prend-elle d'autres mesures pour les clients à haut risque avant leur prise en charge ?	
83	Prière de préciser les autres mesures prises pour les clients à haut risque avant leur prise en charge.	
84	Les politiques CDD de votre entité incluent-elles des procédures d'acceptation du client et des procédures d'identification et de vérification de l'identité du client et du bénéficiaire effectif?	
85	Lorsque les informations BE sont enregistrées, quel pourcentage-seuil de détention d'actions votre entité utilise-t-elle pour enregistrer les informations relatives aux bénéficiaires effectifs ?	
86	À quelle fréquence les clients classés comme présentant un risque élevé de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme font-ils l'objet de mesures de vigilance ?	
87	Avez-vous sélectionné « Événement déclencheur » dans la question précédente ?	
88	Veuillez identifier tous les événements déclencheurs du devoir continu de vigilance relatif aux clients classés à haut risque de BC/FT.	
89	Votre entité effectue-t-elle des opérations en utilisant des actifs virtuels avec ou pour le compte de clients ?	
90	Comment l'entité vérifie-t-elle les bénéficiaires effectifs des avoirs virtuels ?	Si non applicable, prière de répondre par « NA ».
91	Votre entité fait-elle appel à des tiers pour les procédures de mesures de vigilance à l'égard de la clientèle ?	Par tiers, on entend toute autre entité/prestataire de services qui effectue des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle pour le compte de l'entité.
92	Votre entité effectue-t-elle des tests concernant la volonté et la capacité des tiers à fournir des informations au cours de la relation, sur demande et sans délai.	





C#	Question Text	Instructions
	Veuillez indiquer la raison principale des difficultés	
	(par exemple, raison juridique, raison commerciale,	
93	indisponibilité des informations, autre) et le type de	
	tiers (par exemple, institution financière, EPNFD).	
94	Votre entité recherche-t-elle des informations sur ses	
94	clients sur Internet ?	
95	Votre entité recherche-t-elle des informations sur ses	
33	clients à travers le Journal de Monaco ?	
96	Votre entité recherche-t-elle des informations sur ses	
	clients en utilisant des sites web d'entreprises ?	
	Votre entité recherche-t-elle des informations sur	
97	l'organisation du client, les membres du conseil	
	d'administration, etc. ?	
	Votre entité recherche-t-elle des informations sur ses	
98	clients en utilisant des sites spécialisés dans les	
	services de détection des risques ?	
99	Votre entité recherche-t-elle des informations sur ses	
	clients dans la presse ? Quelles autres informations sont utilisées dans le	
100	cadre des recherches sur le client ?	
	Les résultats de la recherche sont-ils	
101	systématiquement enregistrés ?	
	L'évolution des services demandés par les clients	
102	contribue-t-elle à l'identification de signaux d'alarme ?	
	Votre entité identifie-t-elle tous les clients, quel que	
103	soit leur mode de paiement ?	
	1.7 Mesures de vigila	nce renforcées
	Prière d'indiquer le nombre total de clients uniques	
104	pour lesquels une vigilance renforcée a été appliquée	
	lors de leur intégration.	
	Prière d'indiquer le nombre total de clients uniques	
105	pour lesquels une vigilance renforcée a été appliquée	
	dans le cadre des relations d'affaires.	
	Prière d'indiquer le pourcentage de clients uniques qui	C'est-à-dire le nombre de clients soumis à des mesures
106	ont fait l'objet d'une vigilance renforcée.	de vigilance renforcées ÷ le nombre total de clients.
	Prière d'indiquer le nombre total de bénéficiaires	
107	effectifs de personnes morales et d'entités juridiques	
	pour qui une vigilance renforcée a été appliquée.	
	1 1 3 11 1	
		Pour obtenir ce pourcentage, il faudra diviser le
	~ D	nombre de bénéficiaires effectifs, de personnes
	Prière d'indiquer le pourcentage de bénéficiaires	morales et d'entités juridiques pour qui des mesures
108	effectifs, de personnes morales et d'entités juridiques	de vigilance renforcées ont été appliquées par le
	pour qui une vigilance renforcée a été appliquée.	nombre total de bénéficiaires effectifs, de personnes
		morales et d'entités juridiques.





C#	Question Text	Instructions
	1.8 Évaluations d	
	Votre entité applique-t-elle à ses clients des notations	
109	de risque en matière de LBC/FT ?	
	Combien de niveaux de risque LBC/FT votre entité a-t-	
110	elle pour ses clients ?	
	Prière d'indiquer le nombre de clients uniques classés	
111	comme présentant un risque élevé de LBC/FT.	
440	Prière d'indiquer le nombre total de clients uniques	
112	dont le niveau de risque n'a pas encore été déterminé.	
	Les considérations relatives à l'affectation de haut	
	risque de votre entité incluent-elles TOUTES les	
	informations suivantes :	
	pays de résidence	
	activité	
	statut PPE	
	type de client	
113	produits et services	
	types d'opérations	
	canaux de distribution canaux de distribution	
	comptes à intitulé conventionnel avairs sous gestion	
	avoirs sous gestionvolume d'opérations	
	 nature des opérations 	
	un élément déclencheur	
	Prière de préciser quels éléments ne sont pas recueillis	
114	?	(conditionnel à la question ci-dessus)
	Les considérations relatives aux affectations à haut	
115	risque de votre entité incluent-elles des mesures	
	supplémentaires non susmentionnées ?	
	Prière de préciser quelles mesures supplémentaires	
116	non susmentionnées sont incluses dans les	Prière de préciser tout ce qui s'applique.
	considérations relatives aux affectations à haut risque	
	de votre entité. Votre entité dispose-t-elle d'un outil ou d'un	
117	processus pour effectuer des évaluations des risques	(évaluations des clients)
117	de LBC/FT ?	(evaluations des ellertes)
	Votre entité utilise-t-elle une liste de pays sensibles	
118	pour l'évaluation des risques de LBC/FT ?	
	Votre entité utilise-t-elle une liste d'activités sensibles	
119	pour l'évaluation des risques de LBC/FT ?	
	Quelles activités client votre entité associe-t-elle aux	
120	clients à haut risque ?	
	Votre entité examine-t-elle séparément les risques de	
121	BC et de FT ?	(évaluation propre de l'entité)
	Votre entité dispose-t-elle d'un outil ou d'un	
122	processus pour effectuer des évaluations des risques	(évaluation propre de l'entité)
122	de LBC/FT?	(evaluation propre de l'entite)
	de LDC/FT!	





C#	Question Text	Instructions
Сп	1.9 Audit / co	
	Quand a eu lieu le dernier audit effectué par le	nti oles
123	SICCFIN/AMSF pour votre entité ?	
124	Votre entité a-t-elle effectué d'autres audits non susmentionnés ?	
125	Précisez les types des autres audits et indiquez l'année	
	du dernier audit de chaque type.	
	1.10 Opérations e	en espèces
126	Votre entité effectue-t-elle des transactions en espèces avec des clients ?	Qu'il s'agisse de paiements entrants ou sortants.
	Votre entité applique-t-elle des contrôles et des	
127	procédures spécifiques de LBC/FT pour les opérations en espèces ?	
	Prière de décrire les contrôles et procédures	
128	spécifiques aux opérations en espèces que votre entité	
	applique.	
	1.11 Surveil	lance
	Votre entité a-t-elle mis en place un système pour	
129	surveiller les opérations afin de détecter d'éventuelles	Si non, veuillez indiquer la raison dans le champ de
	suspicions et signaler les opérations suspectes ?	commentaire au bas de cette section.
	Prière d'indiquer le nombre total d'opérations	
130	(entrantes et sortantes) effectuées avec les clients au	Prière de répéter la réponse fournie à la Q4.
130	cours de la période de déclaration.	There are repeter to report to armie a to Q41
	Prière d'indiquer le nombre total d'alertes généré au	
131	cours de la période de déclaration par le système, liées	
	au blanchiment de capitaux.	
	Prière d'indiquer le nombre total d'alertes ayant	
132	débouché sur un rapport d'examen particulier, liées au	
	blanchiment de capitaux.	
	Prière d'indiquer le nombre total d'alertes ayant	
133	débouché sur une déclaration de soupçon, liées au	
	blanchiment de capitaux.	
	Prière d'indiquer le nombre total d'alertes relevées au	
134	cours de la période de déclaration par le système	
	automatisé, liées au financement du terrorisme.	
	Prière d'indiquer le nombre total d'alertes ayant	
135	débouché sur un rapport d'examen particulier, liées au	
	financement du terrorisme.	
120	Prière d'indiquer le nombre total d'alertes ayant	
136	débouché sur une déclaration de soupçon, liées au financement du terrorisme.	
	Votre entité a-t-elle officialisé et utilisé les seuils	
137	d'identification requis par votre secteur ?	
	Votre entité prend-elle en compte les transactions	
138	multiples ou cumulatives ?	
	Combien de mesures de vigilance, déclenchées par des	
139	seuils, ont été effectuées à l'égard de la clientèle au	
	cours de la période de déclaration ?	





C#	Question Text	Instructions
C#		Instructions
140	Votre entité surveille-t-elle les transactions en espèces	
140	des clients pour s'assurer que la limite de 30 000 euros	
	n'est pas dépassée dans les six mois ? Combien de fois votre entité a-t-elle refusé la	
141	transaction d'un client parce qu'elle dépassait la limite	
141	de 30 000 euros en espèces dans les six mois ?	
	Prière d'indiquer le nombre total d'opérations	
142	entrantes rejetées en raison d'informations	
142	insuffisantes sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire.	
	Prière d'indiquer la valeur totale des fonds entrants	
143	rejetés en raison d'informations insuffisantes sur le	
143	donneur d'ordre ou le bénéficiaire en EUR.	
	Prière d'indiquer le nombre total d'opérations	
144	sortantes rejetées en raison d'informations	
	insuffisantes sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire.	
	Prière d'indiquer la valeur totale des fonds sortants	
145	rejetés en raison d'informations insuffisantes sur le	
	donneur d'ordre ou le bénéficiaire en EUR.	
	1.12 Conservation de	s informations
4.46	Votre entité conserve-t-elle les informations relatives	
146	aux opérations pendant au moins 5 ans ?	
	Votre entité conserve-t-elle toutes les	
	correspondances relatives aux CDD et les	
147	correspondances commerciales pendant au moins 5	
	ans après la fin d'une relation client ?	
	Votre entité conserve-t-elle ces informations et	
148	documents dans un endroit sûr et sécurisé ?	
		Lorsqu'elle fournit sa réponse, l'entité déclarante
		devrait tenir compte des facteurs suivants :
		(1) Les données ci-dessus sont-elles recueillies sous
		forme électronique et sont facilement récupérables à
		partir des systèmes informatiques ?
	Ces informations et documents sont-ils rapidement	(2) Le système informatique a-t-il la fonctionnalité de
149	mis à la disposition des autorités compétentes sur	filtrer et de trier les informations afin qu'ils puissent
	demande ?	être récupérés rapidement ?
		(3) Y a-t-il un effort manuel requis pour trouver les
		données des clients, par exemple, si les fichiers sont
		stockés uniquement en version papier, ou, lorsqu'ils
		sont stockés sous forme électronique, les systèmes
		informatiques ne sont pas configurés pour permettre
		un accès facile aux données requises.
	Votre entité dispose-t-elle de sauvegardes des	
	informations relatives aux CDD et aux	
150	correspondances commerciales avec un plan de	
	récupération des données ?	
	·	





C#	Question Text	Instructions
	1.13 Sanctions finan	
151	Les politiques et procédures de l'entité couvrent-elles de manière adéquate le filtrage et les alertes des	L'entité déclarante devrait indiquer si ses politiques et procédures couvrent de manière adéquate les éléments de filtrage et d'alerte des sanctions financières ciblées. Les politiques et procédures doivent couvrir les
		exigences ciblées liées aux sanctions financières concernant au moins les éléments suivants : (a) clients, bénéficiaires effectifs, parties à une
101	sanctions financières ciblées pour le financement du terrorisme et de la prolifération ?	opération, tiers concernés (intermédiaires, agents) ou autres personnes liées ;
		(b) fréquence et portée du filtrage ;
		(c) traitement des alertes, des faux positifs (y compris comment les alertes doivent être résolues lorsque les informations sont indisponibles, incomplètes ou potentiellement non fiables).
152	Le conseil d'administration et la haute direction de votre entité sont-ils impliqués dans la surveillance des risques et des questions de conformité liés aux sanctions financières ciblées quant au financement du terrorisme et de la prolifération ?	La réponse devrait contenir des informations sur l'implication du conseil d'administration ou de la haute direction dans la surveillance des risques et des questions de conformité liées à la mise en œuvre des sanctions financières ciblées. L'engagement pertinent peut inclure : (1) l'approbation par le conseil d'administration ou la haute direction des politiques, procédures et directives relatives aux sanctions financières ciblées ; (2) l'approbation (affectation) de ressources financières, techniques (informatiques) ou humaines visant à accroître le niveau de conformité aux obligations des sanctions financières ciblées, telles que le renforcement des connaissances et des compétences des employés dans le domaine des sanctions financières ciblées (formations, séminaires, certificats) et/ou le recrutement d'employés supplémentaires, l'allocation des ressources nécessaires à la mise en place de solutions de filtrage automatisé, etc., (3) des rapports réguliers sur la conformité des sanctions financières ciblées, y compris les risques de contournement des sanctions, les tendances et les vulnérabilités, (4) l'organisation d'audits internes en matière de sanctions financières ciblées et la mise en œuvre de





C#	Question Text	Instructions
		mesures en temps opportun pour remédier aux
		déficiences, etc.
		L'entité déclarante devrait indiquer si ses politiques et procédures couvrent :
	Votre entité dispose-t-elle de politiques et de	(a) le contrôle direct, et
153	procédures concernant le contrôle direct et indirect des avoirs des personnes ciblées par les sanctions financières pour le financement du terrorisme et de la	(b) le contrôle indirect des avoirs par des personnes désignées,
	prolifération ?	(c) les processus et systèmes internes conçus pour détecter les personnes qui exercent un contrôle direct et indirect sur les avoirs détenus par les personnes désignées.
	Votre entité consulte-t-elle la liste nationale de gel des	
154	avoirs lors de l'intégration des nouveaux clients ou lors	
	de la mise à jour de la liste ?	
155	Votre entité dispose-t-elle d'un système de vérification de la base de données clients ?	
156	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les titulaires de compte ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
157	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les mandataires ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
158	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les bénéficiaires effectifs ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
159	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les administrateurs/directeurs?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
160	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les actionnaires ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
161	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les représentants légaux ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
162	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les settlors/constituants ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
163	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les trustees ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
164	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les protectors ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.





C#	Question Text	Instructions
165	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les apporteurs d'affaires ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
166	À quelle fréquence votre entité procède-t-elle à des filtrages réguliers (terrorisme, prolifération, sanctions financières) pour les structures de propriété complexe ?	Référence à l'Ordonnance Souveraine n°8.664.
167	Avez-vous des clients qui ont des chaînes de paiements à destination ou en provenance de bénéficiaires effectifs finaux ?	
168	Votre entité procède-t-elle à des filtrage (terrorisme, prolifération, sanctions financières) sur des sujets pertinents pour toute la chaîne des paiements jusqu'au bénéficiaire final.	
169	Votre entité a-t-elle identifié une personne/des transactions liées au financement du terrorisme ou à la prolifération des armes de destruction massive au cours de la période de référence ?	
170	Prière d'indiquer le nombre total de personnes identifiées par votre entité, liées au financement du terrorisme au cours de la période de déclaration.	
171	Prière d'indiquer le nombre total de personnes identifiées par votre entité, liées au financement de la prolifération des armes de destruction massive au cours de la période de déclaration.	
172	Prière d'indiquer le nombre total de déclarations faites à la Direction du Budget et du Trésor (DBT) concernant le financement du terrorisme.	
173	Prière d'indiquer le nombre total de déclarations faites à la DBT concernant le financement de la prolifération des armes de destruction massive.	
	1.14 Personne politiquen	nent exposée (PPE)
174	Votre entité prend-elle des mesures pour déterminer si les clients et les bénéficiaires effectifs sont des personnes politiquement exposées (PPE) ?	
175	Quelles mesures votre entité applique-t-elle pour déterminer si les clients et les bénéficiaires effectifs sont des PPE ? Prière de préciser tout ce qui s'applique.	Prière de préciser tout ce qui s'applique.
176	Quelles procédures supplémentaires de LBC/FT sont appliquées pour les PPE (par rapport à un client à risque standard) ? Prière de préciser tout ce qui s'applique.	L'entité déclarante devrait fournir une liste des mesures supplémentaires spécifiques et renforcées qui sont prises pour les PPE par rapport aux clients à risque standard. Par exemple : (a) avant d'établir une relation d'affaires, (b) au cours d'une relation d'affaires.





C#	Question Text	Instructions
Cii	Question Text	Si les mesures susmentionnées diffèrent pour les PPE locales et étrangères, prière d'indiquer quelle mesure s'applique à une PPE locale et laquelle s'applique à une PPE étrangère.
177	Un filtrage des PPE est-t-il effectué dans le cadre du processus de CDD pour les nouveaux clients ?	
178	Veuillez indiquer une estimation du nombre moyen d'heures consacrées par le personnel chargé de la LBC/FT-P en amont de l'accueil d'un nouveau client PPE.	
179	Veuillez indiquer une estimation du pourcentage de correspondance entre les informations auto-déclarées et la détermination du statut de PPE.	
180	Le filtrage des PPE a-t-il lieu de façon continue ?	
181	Veuillez indiquer le nombre moyen approximatif de jours nécessaires à la réévaluation du statut de PPE après des événements (tels que des changements de fonctions politiques).	
182	Les PPE font-elles l'objet d'une surveillance accrue ?	
183	Votre entité considère-t-elle toutes les relations PPE comme à haut risque de LBC/FT ?	
184	Votre entité a-t-elle toujours besoin de l'approbation de la haute direction pour intégrer un client ou un bénéficiaire effectif ou un bénéficiaire qui est une PPE et pour poursuivre une relation commerciale avec un client ou un bénéficiaire effectif ou un bénéficiaire qui devient une PPE après l'établissement de la relation commerciale ?	
	1.15 Déclarations d'opé	rations suspectes
185	Prière d'indiquer le nombre total d'opérations et d'activités suspectes identifiées et déclarées en interne (au niveau de votre entité) au responsable de la conformité au cours de la période de déclaration.	(Pas nécessairement déposées à la CRF)
186	Votre entité a-t-elle déposé des DOS/DAS auprès de la CRF au cours de la période de déclaration ?	Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS) Déclarations d'Activités Suspectes (DAS)
187	Prière d'indiquer le nombre total de DOS/DAS liées au financement du terrorisme que votre entité a déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.	L'entité déclarante devrait indiquer le <u>nombre</u> <u>d'opérations suspectes</u> , liées au <u>financement du</u> <u>terrorisme</u> , qu'elle a déclaré à la CRF de Monaco (<u>https://amsf.mc</u>).
188	Prière d'indiquer le nombre total de DOS/DAS liées au blanchiment de capitaux que votre entité a déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.	L'entité déclarante devrait indiquer le <u>nombre</u> <u>d'opérations suspectes</u> , liées au <u>blanchiment de</u> <u>capitaux</u> , qu'elle a déclaré à la CRF de Monaco (https://amsf.mc).
189	Veuillez indiquer le nombre total de DOS/DAS liées aux actifs virtuels ou aux prestataires de services d'actifs virtuels (PSAV) que votre entité a déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.	





C#	Question Text	Instructions		
190	Veuillez indiquer le nombre total de DOS/DAS liées aux <u>personnes morales monégasques</u> déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.			
191	Veuillez indiquer le nombre total de DOS/DAS liées aux <u>personnes morales étrangères</u> déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.			
192	Veuillez indiquer le nombre total de DOS/DAS liées aux trusts étrangers déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.			
193	Veuillez indiquer le nombre total de DOS/DAS liées aux infractions fiscales étrangères (pénales ou administratives) déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.			
194	Veuillez indiquer le nombre total de DOS/DAS liées au <u>crime organisé</u> déclaré à la CRF au cours de la période de déclaration.			
195	Votre entité a-t-elle réagi en interne aux opérations suspectes ?	(Par exemple : modification de la relation client en conséquence, réévaluation de la classification des risques du client, prise de mesures pour éviter la dénonciation, etc.).		
196	Votre entité a-t-elle pris des mesures pour renforcer les contrôles internes en matière de LBC/FT, amender les politiques et procédures ou entreprendre d'autres procédures pour améliorer la déclaration des opérations suspectes au cours de la période de déclaration ?			
1.16 Retours et commentaires				
197	Avez-vous des commentaires sur l'une des questions de cette section ?			
198	Prière de partager vos retours et vos commentaires au sujet de cette section.			





Instructions Signataires, Attestation

S#	Question Text	Instructions	
	Attestation		
1	La ou les personnes dont le nom et le titre sont ajoutés ici attestent qu'elles ont fourni des réponses exactes aux questions, au mieux de leurs capacités.		
2	Le nom et le titre de la personne ajoutée ici attestent qu'elle est dûment autorisée à représenter l'entité déclarante et qu'elle s'est assurée que les données soumises ont été correctement examinées et constituent une représentation exacte, au mieux de ses capacités.		
3	Avez-vous besoin de rendre ce questionnaire sous forme incomplète ?	Si ce n'est pas le cas, prière d'écrire « Complet ». Si c'est le cas, prière d'indiquer la raison de la soumission d'un questionnaire incomplet. Une soumission incomplète peut entraîner une attention supplémentaire ou d'autres actions.	

